

Patrimoine

Le Bourbonnais de nos ancêtres

En 1569, Nicolas de Nicolai, géographe du Roi, Charles IX, décrivait un vrai pays de Cocagne :

« Le pays et duché du Bourbonnois, province de la France aquitanique, est situé au milieu de la France, en climat doux et gracieux. Lequel est diversifié de riches côteaux et montagnes, plaisantes vallées et campagnes, prairies, estangs et pascages ; il est très délectable et fertile, car il abonde en quantité très grande de tout gros et menu bestail, comme boeufs, vaches et taureaux, asnes, juments et chevaux, et pareillement en pourceaux, moutons, brebis, chèvres et agneaux, et autres espèces de bestail, duquel à cause du commerce et trafic ordinaire qu'en font les Bourbonnois par toutes leurs foires et marchés avec les estrangers et leurs voisins, en provient richesses inestimables audit pays ; lequel, d'ailleurs, est peuplé de grands bois et forests pleines de sauvagine faune et noire, et tout autre gibier de chasse pour le plaisir et déduit du prince et des grands seigneurs. Et quant aux vallées et prairies, elles ne sont pas moins plaisantes à l'oeil qu'abondantes en foins, pacages et claires fontaines, lesquelles, s'écoulant par divers murmurants ruisseaux, enfins par long traits obliques et ondoyants, se rangent en divers beaux fleuves qui arrosent tout le bas pays, ce qui le rend copieux en grains de froment, seigle, orge et avoine, en pois, fèves, safran, chanvre, lin et huile de noix et toutes sortes d'excellents fruits. Puis les côteaux où sont les vignobles produisent quantité merveilleuse de très bons vins vermeils, clarets et blancs, dont les plus exquis et meilleurs sont ceux qui croissent autour de Moulins, ville capitale du pays, comme à Segange, qui est plant de Beaune, à Sainte Catherine, à la vigne de Monsieur le Duc et à Bardon. Vous avez puis les délicieux vins de Souvigny et ceux de Besson, Bresnay, Contigny et Verneuil, et les vins de Maugarnie, de Montfand, ceux du grand vignoble de Saint-Pourçain, d'Ussel, Gannat, Chantelle et Montluçon, qui fournit la plupart du Limousin, et les vins friands d'Hérisson et de Saint-Amand, et plusieurs crus desquels nous ferons mention.

Mais quant aux vins blancs, ceux de Besson, Bresnay, La Chaise-sur-Allier, Chastel-de-Neuvre, Chazeuil, et ceux des Basses Marches, le long de la Loire, vers Bourg-le Comte et Haberly (Avrilly), entre les autres sont tenus pour bons ; de manière que ceste petite province, laquelle est peuplée de plusieurs petites villes, bonnes bourgades, paroisses, chasteaux et maisons nobles, combien qu'en plusieurs endroits elle soit maigre et sablonneuse et non à demi cultivée, par l'ignorance et vraie paresse des habitants. Se peut-elle à bon droit dire, entre plusieurs autres, assez féconde et abondante pour ce qui est nécessaire à la vie de l'homme, voire qu'outre leurs provisions ordinaires, les habitants d'icelle vendent et distribuent aux estrangers et à leurs voisins, de leurs denrées par grandes sommes de deniers, et ce par moyen des foires et marchés qu'ils ont en grand nombre, et pareillement du navigage de ces deux grands fleuves de Loire et d'Allier. »

Naturallier 40 – Mars Avril Mai 1991 (extrait de :
« Générale description du Bourbonnois » rééd. 1889)